

Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 75 (1996)

Artikel: Les premiers tetradrachmes hellénistiques de Cos
Autor: Requier, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-175516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PIERRE REQUIER

LES PREMIERS TETRADRACHMES HELLENISTIQUES DE COS

Planches 7-12

Au cours de l'année 1992, une trouvaille faite apparemment dans la partie occidentale de l'Asie Mineure est apparue sur le marché.¹ Celle-ci comprenait une grande majorité de monnaies de Rhodes (drachmes et didrachmes), une drachme d'Alexandre (Price 1840), un tétradrachme de Lysimaque, quelques tétradrachmes d'Ephèse et de Cos.

Cette trouvaille, qui a été dispersée sur les marchés anglais et allemand en trois lots distincts, a été publiée par R. Ashton.² Nous avons eu connaissance d'un quatrième lot comprenant uniquement des monnaies de Cos: drachmes et didrachmes (10), tétradrachmes (41); parmi ce lot, nous avons pu étudier 35 tétradrachmes.

Il s'agit du type comportant:

- au droit la tête d'Héraclès imberbe, coiffé de la peau de lion, tournée vers la droite;
- au revers un crabe,³ avec au dessus ΚΩΙΩΝ et au dessous le nom du magistrat.

Un arc dans son goryte est placé au dessous du magistrat. L'ensemble est entouré d'un grénetis carré. Exceptionnellement, et pour une courte série l'arc sera remplacé par une massue. Quoique relativement rares, ces monnaies sont connues depuis longtemps puisque Pellerin publie en 1743 un exemplaire, BN 1187, dont le magistrat est ΚΛΕΙΝΟΣ.⁴

L'apparition, ces derniers temps, d'un grand nombre d'exemplaires, soit dans les ventes publiques, soit sur les plateaux des marchands⁵ nous a permis de réunir un important matériel, multipliant par trois le nombre des exemplaires connus ce qui motive cette publication.⁶

¹ Coin Hoards VIII (London 1995), 295. Je tiens à remercier pour leur aide et encouragements M. Amandry, S. Hurter et A. Walker, ainsi que C. Arnold-Biucchi, D. Bateson, F. Bernheimer, T. Curtis, J. Elsen, H. Ingvaldsen, J. Lecompte, J. Pett, H.-D. Schultz, pour les photographies ou les moulages qu'ils m'ont fait parvenir.

² Classical Numismatic Review Vol. XVII, 3, (1992), pp. 3,4.

³ Le crabe se trouve au droit des premières monnaies de Cos, il est par la suite associé à Héraclès, cf. Traité II, I, p. 441.

⁴ Pellerin, Recueil de médaille des peuples et des villes, tome III (Paris 1763), p. 79, pl. CII, 1.

⁵ Les exemplaires apparus depuis le début de l'année 1992, dans la mesure où l'on n'en retrouve pas trace auparavant, ont été considérés comme faisant partie de la trouvaille.

⁶ – 36 monnaies répertoriées dans les musées ou lors des ventes antérieures à 1992, ceci doit vraisemblablement représenter la majeure partie des exemplaires connus avant cette trouvaille.

– 35 monnaies faisant partie du lot étudié, certains exemplaires étant par la suite passés en vente publique.

– 48 monnaies apparues sur le marché.

CATALOGUE⁷

Ces monnaies se divisent en quatre groupes. Nous avons défini les groupes comme l'ensemble des monnaies émises par différents magistrats et liées par les coins de droit. Nous avons été guidé dans l'établissement de la chronologie relative par l'état des différents exemplaires que nous avons pu étudier.

Les exemplaires marqués d'un astérisque sont illustrés.

Groupe I

ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ

1	D1	R1	*a	Commerce; 14,82 g. 4h
			b	Oslo 7 (ex Hirsch 179, 1993, 460); 14,39 g. 5h
2	D1	R2	*a	Berlin (Imh.-Bl.); 14,47 g. 6h
			b	Berlin (Fox); 15,08 g. 5h
			c	Boston 2022; 14,33 g.
			d	Londres (BMC 41a); 14,20 g. 6h
3	D1	R3	*a	Hirsch 177, 1993, 368; 14,05 g.
4	D1	R4	a	ANS (1944, 100, 48466); 13,76 g. 2h
			*b	Sotheby 28/10/1993, 707 (ex Lanz 30, 1984, 285; Leu 7, 1973, 238; Gaettens XVI, 1961, 40; MM 19, 1959, 498; ACI. XVI, 1933, 1410; ACI. XV, 1930, 976; = SNG v. Aulock 8172); 14,72 g. 2h

ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ

5	D1	R5	a	ANS (1960, 170, 242; ex Jameson 1546; Hess Leu 1957, 276); 14,22 g. 5h
			b	CNG. XXIV 1992, 299; 14,70 g.
			c	Hirsch 183, 1994, 526; 15,12 g. 4h
			*d	Londres (BMC 42); 14,40 g. 6h
6	D1	R6	*a	Naville VII, 1925 (Bement), 1534 (ex Brüder Egger XXXIX, 1912, 322; Hirsch 25, 1909, 2405; Hirsch 18, 1907, 2481); 14,10 g.

⁷ Afin d'alléger la présentation, nous avons utilisé les abréviations suivantes:

- ACI. Ars Classica
- CNG Classical Numismatic Group
- NAC Numismatica Ars Classica
- NFA Numismatic Fine Arts
- GM Giessener Münzhandlung
- MM Monnaies et Médailles
- NAAC Numismatic Art and Ancient Coins

ΜΙΚΩΝ

7	D1	R7	*a Poinsignon 38, 1994, 631; 14,92 g. 4h b SNG Fitzwilliam 4762 (ex Sotheby, Wilkinson, 3/II/1909, Benson, 714); 14,84 g. 5h
8	D1	R8	*a Commerce; 15,09 g. 1h
9	D1	R9	*a Berlin (Löbbecke); 15,08 g. 5h b Hirsch 21, 1909 (Consul Weber), 3215; 14,40 g. c ACl. XIV, 1929, 384 (ex Naville X, 1925, 712); 14,31 g.
10	D1	R10	*a Oslo 6 (ex Hirsch 179, 1993, 458); 14,34 g. 5h
11	D2	R10	*a Oslo 5 (ex Hirsch 179, 1993, 462); 14,21 g.
12	D2	R11	*a Berlin (992, 1872); 15,14 g. 5h
13	D2	R12	*a Commerce; 14,97 g. 5h b Hess Leu 28, 1965, 248; 15,04 g.
14	D3	R7	*a Commerce; 14,92 g. 4h

Groupe II

Série 1

ΚΛΥΜΕΝΟΣ

15	D4	R13	a Berlin (Löbbecke); 14,34 g. 12h *b Stock Spink's 1994; 15,07 g. 12h
----	----	-----	--

ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ⁸

16	D4	R14	*a Commerce; 14,97 g. 7h
17	D5	R15	*a Glasgow, Hunterian Museum; 14,63 g. 12h
18	D6	R16	*a Hirsch 183, 1994, 527; 15,00 g.
19	D6	R17	*a Commerce; 14,96 g. 11h b Stock Baldwin 1994; 15,08 g. 12h c Elsen 44, 1996, 188; 14,77 g. 12h

ΜΟΣΙΩΝ

20	D6	R18	a CNG XXXII, 1994, 185; 14,98 g. *b Londres (BMC 43); 14,98 g. 12h c Stock Baldwin 1994; 15,16 g. 12h
----	----	-----	---

Série 2

ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ⁹

21	D4	R19	*a NFA II, 1976, 240; 14,95 g.
22	D7	R19	*a Coll. privée; 15,12 g. 11h
23	D7	R20	*a Commerce; 15,07 g. 11h

⁸ Différent: arc dans son goryte.

⁹ Différent: massue.

ΝΙΚΑΡΧΟΣ

- 24 D7 R21 a ANS (1960, 170, 241); 15,02 g. 12h
 *b Coll. privée; 14,67 g. 5h

ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ

- 25 D7 R22 *a Elsen 30, 1993, 103; 14,94 g.

Groupe III

ΚΛΕΙΝΟΣ

- 26 D8 R23 *a Commerce; 15,145 g. 11h
 a Commerce; 15,07 g. 11h
 *b Commerce; 15,02 g. 11h
 28 D9 R25 a Cambridge Mass., Collection Dewing, Harvard University,
 2388; 15,04 g. 10h
 *b Bank Leu 36, 1985, 166; 15,10 g. 11h
 29 D10 R26 *a Coll. privée; 15,14 g. 12h
 b NAC 5, 1992, 156; 15,05 g.
 30 D10 R27 a Ahlström 45, 1992, 1226; ?? g.
 *b Hirsch 177, 1993, 367; 13,15 g.
 31 D10 R28 *a GM 64, 1993, 174; 14,69 g.
 32 D10 R29 a Künker 25, 1993, 136; 14,58 g. 12h
 *b Stock Spink's 1994; 15 g. 12 h
 33 D11 R30 *a Crédit de la Bourse 19/IV/1995, 1247; 15,12 g. 1h
 34 D11 R31 *a SNG v. Aulock 2753; 14,70 g.
 35 D12 R24 *a Paris 1187; 14,62 g. 12h
 b Stock Baldwin 1994; 14,96 g. 12h
 36 D12 R25 *a Commerce; 15,10 g. 11h
 37 D12 R32 *a Glasgow, Hunterian Museum; 14,25 g.
 b Hess Leu 31, 1966, 464; 15 g.
 c Oslo 9 (ex Hirsch 179, 1993, 463); 14,44 g. 12h
 38 D13 R23 *a Commerce; 15,05 g. 12h.
 b GM 69, 1994, 378; 14,95 g.
 39 D13 R33 a GM 67, 1994, 282 (ex CNG. XXVI, 1993, 340); 14,65 g.
 b GM 73, 1995, 179; 14,90 g.
 *c Vinchon 22/V/1995, 146 (ex Richelieu Numismatique,
 L.P.F. XI/1994, 24); 14,96 g. 11h

ΛΕΩΔΑΜΑΣ

- 40 D8 R34 *a Oslo 8 (ex Hirsch 179, 1993, 459); 14,41 g. 12h
 41 D9 R35 *a Commerce; 14,97 g. 5h

42	D9	R36	a	Paris, Delepierre 2729 (ex coll. Bourse, vente Page, 8/XI/1933, 1688); 14,41 g. 6h
			*b	Commerce; 15,23 g. 5h
43	D10	R37	a	Commerce; 15,10 g. 11h
			b	Commerce; 15,07 g. 11h
			*c	Stock Spink's 1994; ?? g.
44	D10	R38	*a	Coll. privée; 14,83 g. 12h
45	D10	R39	*a	Hirsch 176, 1992, 301; 14,37 g.
	D10	R39?	b	Copenhague = SNG Cop. 627 (ex Hirsch 13, 1905, Rhousopoulos, 3967); 13 g. 12h
46	D11	R40	*a	GM 71, 1995, 343 (ex GM 60, 1992, 219); 14,78 g.
			b	Hirsch 179, 1993, 461; 13,66 g.
47	D12	R36	*a	Paris 1189 (Waddington 2721); 14,09 g. 12h
48	D12	R38	a	Stock Baldwin 1994; 15,23 g. 12h
			*b	Tkalec 23/X/1992, 133; 15,10 g.
49	D12	R41	*a	Commerce; 15,03 g. 11h
50	D12	R42	*a	MM 81, 1995, 90 (ex SNG Berry 1116; NAAC 4, 1987, 121; NFA 18, 19, 205); 14,54 g.
51	D13	R43	*a	NAC vente F, 1996, 1271 (ex Auctiones 8, 1978, 280); 14,25 g.

ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ

52	D8	R44	a	Berlin (Imh. Blumer); 13,55 g. 12h
			*b	Lisbonne, Musée Gulbenkian 1005 (ex Naville VII, 1925, Bement, 1535, ex Sir H. Weber 6630); 14,86 g.
53	D9	R45	*a	GM 69, 1994, 379; 14,86 g.
54	D10	R46	*a	Commerce; 15,20 g. 11h
55	D10	R47	*a	Commerce; 15,16 g. 11h
56	D11	R44	a	Commerce; 15,06 g. 12h
			*b	Commerce; 15,14 g. 12h
57	D11	R47	*a	Lanz 62, 1992, 359; 14,33 g.
58	D11	R48	*a	Commerce; 15,14 g. 1h
59	D11	R49	*a	Commerce; 15,12 g. 12h
60	D11	R50	*a	Berlin 22, 1993 (ex Hirsch 177, 1993, 369); 14,28 g. 12h
			b	Stock Baldwin 1994; 14,95 g. 12h
61	D11	R51	*a	Hirsch 178, 1993, 343; 14,30 g.
62	D11	R52	*a	GM 76, 1996, 217; 14,67 g.
			b	Hirsch 178, 1993, 342; 17,76 g. ¹⁰
63	D11	R53	a	Boston, Supplement 1950–1963, 195; 15,19 g. 12h
			*b	Paris 1188; 14,12 g. 12h
64	D12	R45	*a	Commerce; 15 g. 12h
65	D12	R49	*a	Hirsch 181, 1994, 271 (ex NAC 6, 1993, 173); 14,92 g. 12h
			b	Poindessault-Védrines 15/XII/1993, 54; 14,91 g.

¹⁰ Nous n'avons pu avoir confirmation de ce poids excessif qui est manifestement dû à une erreur de typographie, 14,76 g. serait un chiffre plus vraisemblable.

- 66 D13 R54 a Commerce; 15,03 g. 11h
 b Commerce; 15,06 g. 12h
 c Hirsch 178, 1993, 341; 14,70 g.
 67 D13 R55 *a Hirsch 186, 1995, 379 (ex Hirsch 184, 1994, 273); 14,90 g.

Groupe IV

ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ

- 68 D14 R56 a Commerce; 15,17 g. 12h
 *b Commerce; 14,95 g. 12h
 c GM 76, 1996, 218 (ex GM 64, 1993, 175); 14,88 g.
 d GM 67, 1994, 281 (ex GM 60, 1992, 218); 15,10 g. 12h
 e GM 69, 1994, 377; 14,94 g. 12h
 f Oslo 10 (ex Hirsch 179, 1993, 465); 14,37 g.

ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ

- 69 D14 R57 a Hirsch 178, 1993, 344; 14,60 g.
 *b Hirsch 179, 1993, 464; 14,40 g.
 c Stock Spink's 1994; 12h

Tableau récapitulatif de la répartition des droits

Magistrat/Droit	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10	D11	D12	D13	D14
ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ	x													
ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ	x													
ΜΙΚΩΝ	x	x	x											
ΚΛΥΜΕΝΟΣ				x										
ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ 1				x	x	x								
ΜΟΣΙΩΝ						x								
ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ 2				x			x							
ΝΙΚΑΡΧΟΣ						x								
ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ						x								
ΚΛΕΙΝΟΣ							x	x	x	x	x	x		
ΛΕΩΔΑΜΑΣ							x	x	x	x	x	x		
ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ							x	x	x	x	x	x		
ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ													x	
ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ													x	

Le groupe I

L'usure des monnaies du premier groupe confirme leur classement comme le plus ancien. Ce groupe est composé de trois magistrats : **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ**, **ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ**, **ΜΙΚΩΝ**.

Seul le coin D1 est utilisé pour **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ** et **ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ**. La majeure partie des monnaies de **ΜΙΚΩΝ** est frappée avec ce même coin puis avec D2 et D3.

Si D3 est facile à identifier et ne pose pas de problème, D2 est très proche de D1. Il s'agit très probablement d'une regravure de D1, ce coin laissant apparaître au fur et à mesure de son utilisation de petites différences (liées à l'usure et à des modifications du coin). Les monnaies 13a et 13b représentant la forme la plus achevée de cette évolution.

Nous avons néanmoins différencié ces deux coins dans le catalogue car si l'on compare les premières monnaies de **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ** frappées avec D1 et les dernières de **ΜΙΚΩΝ** frappées avec le coin regravé il existe des différences certaines. Celles-ci ne sont pas incompatibles avec une regravure, il s'agit de modifications du volume de la joue, du modelé de l'arcade sourcilière et de la paupière supérieure. En revanche il existe de telles similitudes en ce qui concerne l'arrangement des mèches de cheveux au niveau de la tempe et la cassure du coin au niveau des lèvres que nous pensons, sans pouvoir l'affirmer définitivement, qu'il s'agit du même coin.

Hakon Ingvaldsen lors de son travail sur le monnayage de Cos,¹¹ a été confronté au même problème en ce qui concerne les coins D1 et D2 (le coin D3 ne lui étant pas connu). Pour ce même groupe, il a répertorié huit coins de droit qui représentent à notre avis les différentes étapes de l'usure et des modifications de ce coin.

L'ordre des magistrats est établi d'après l'usure progressive de D1 (les monnaies du magistrat **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ** sont frappées avec un coin en meilleur état), et sur le fait que D2 est regravé à partir de D1.

On dénombre quatre coins de revers pour **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ** (D1-R1-R2-R3-R4), deux pour **ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ** (D1-R5-R6) et six pour **ΜΙΚΩΝ** (D1-R7-R8-R9-R10), (D2-R10-R11-R12) et (D3-R7). Le coin D1 est, pour les trois magistrats, associé à dix coins de revers, D2 à trois coins, D3 à un seul coin, c'est à dire que D1 est présent sur 21 des 26 exemplaires recensés, si l'on ne tient pas compte du fait que D2 est une regravure de D1.

Le poids moyen de ce groupe, qui comporte 26 exemplaires, est de 14,60 g., c'est le plus faible des quatre groupes. **ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ** a un poids moyen de 14,42 g. (9 ex.), **ΤΙΜΟΛΥΚΟΣ** de 14,50 g., (5 ex.) et **ΜΙΚΩΝ** de 14,77 g. (12 ex.).

Les axes, dans ce groupe, sont variables, les flans, dans les groupes I, II, IV, sont plus épais et de diamètre moindre que pour le groupe III où les flans sont plus larges et plus minces.

¹¹ H. Ingvaldsen, *Utmyntningen pa Kos, 366–190 f.Kr.* (thèse non publiée), Université d'Oslo, 1994.

Dans ce premier groupe, les revers sont frappés en carré creux, celui-ci est rehaussé par un grénetis carré. On retrouve ce grénetis carré dans les émissions précédentes, avec ou sans carré creux, au V^{ème} siècle sur les monnaies au discobole (groupe B) étudiées par J. P. Barron,¹² puis au IV^{ème} siècle sur les différentes émissions associant Héraclès barbu au droit et le crabe au revers (à partir de c. 365).¹³

Dans ce groupe, selon le volume occupé par le crabe, la position de l'ethnique ΚΩΙΟΝ se situe soit au dessus du crabe, soit au niveau de ses pinces K / ΩΙΟ / N. Dans les groupes suivants cette position restera fixe. L'ethnique se placera au dessus du crabe dans les groupes II et IV, alors que dans le groupe III elle prendra place au niveau des pinces du crabe.

Le groupe II

Dans le deuxième groupe, nous pouvons individualiser deux sous-groupes (ou séries) selon le différent placé à l'exergue sous le magistrat. La série 1 a comme différent l'arc dans son goryte et la série 2 une massue. L'apparition de nouveaux exemplaires a permis de confirmer l'existence d'une série homogène avec la massue comme différent. Seul le magistrat ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ est présent dans les deux séries et a donc frappé avec les deux différents.

Le droit D4 est le pivot autour duquel s'articule ce groupe. Il est en effet présent dans les deux séries, par l'intermédiaire de D4-R13 (ΚΛΥΜΕΝΟΣ) et D4-R14 (ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ / arc) dans la série 1 et par D4-R19 (ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ / massue) dans la série 2.

Le coin D4 est en meilleur état dans la première série ce qui en donne l'ordre.

La série 1: ΚΛΥΜΕΝΟΣ, ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ, ΜΟΣΙΩΝ sont les trois magistrats de cette série.

ΚΛΥΜΕΝΟΣ a utilisé une seule paire de coins (D4-R13).

ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ / arc a utilisé trois coins de droit (D4, D5, D6) lesquels ont été associés à quatre coins de revers (R14, R15, R16, R17) et liés entre eux selon: D4-R14, D5-R15, D6-R16-R17.

ΜΟΣΙΩΝ a aussi frappé avec une seule paire de coins (D6-R18). Sur D6 se trouvent deux cassures du coin l'un au niveau de la lèvre supérieure et l'autre sur la machoire inférieure, près du gonion. Ces défauts existent sur tous les exemplaires mais sont apparemment moins marquées sur la monnaie n°18a ce qui situerait donc ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ avant ΜΟΣΙΩΝ.

¹² J. P. Barron, The Fifth Century Diskoboloi of Kos, Essays in Greek Coinage presented to Stanley Robinson (Oxford 1968), p. 75–89.

¹³ Traité II, 2, n^{os}. 1743–1751.

La série 2: Trois magistrats font partie de cette série qui se caractérise donc par l'apparition de la massue comme différent: ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ, ΝΙΚΑΡΧΟΣ,¹⁴ ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ. Cette séquence est établie sur l'état du coin D7, avec comme repère le modèle de la paupière inférieure qui semble plus marqué pour ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ et ΝΙΚΑΡΧΟΣ que pour ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ.

ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ utilise les coins D4 et D7, D4 est associé à R19 (D4-R19) et D7 à R19 et R20 (D7-R19-20).

ΝΙΚΑΡΧΟΣ et ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ utilisent le même coin de droit D7, et un seul coin de revers, respectivement D7-R21 et D7-R22.

Les poids ici sont les plus importants,¹⁵ le poids moyen est de 14,92 g. pour les 17 monnaies de ce groupe et respectivement de 14,90 g. (11 ex.) pour la première série et de 14,96 g. pour la seconde (6 ex.). Les axes sont la plupart du temps orientés à 11 ou 12h.

L'arc dans son goryte qui est le différent spécifique de ces tétradrachmes disparaît donc, pour peu de temps. La massue qui le remplace est beaucoup plus courante dans les séries de Cos. On la trouve sur les divisionnaires des monnaies que nous étudions, ainsi que sur des séries antérieures de drachmes et de tétradrachmes. La raison de cette modification est bien entendu difficile à expliquer. Peut-être a-t-on voulu différencier l'ensemble de la série ou plus simplement les deux émissions de ΝΙΚΑΓΟΡΑΣ, le différent étant alors maintenu pour la suite de la série?

Le groupe III

Ce groupe est, de loin, le plus important. Pas moins de six coins de droit et 33 coins de revers ont été répertoriés à ce jour. Les monnaies de ce groupe sont les plus nombreuses dans la trouvaille.¹⁶ Elles ne présentent quasiment pas d'usure, et sont donc postérieures aux groupes précédents. Les magistrats ΚΛΕΙΝΟΣ, ΛΕΩΔΑΜΑΣ et ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ utilisent les mêmes coins de droit, de D8 à D13.

Le coin D8 a une gravure très semblable au groupe précédent, D9 lui a un style particulier, difficile à associer. En revanche les quatre autres coins sont sans aucun doute de la même main, le graveur ayant heureusement modifié l'arrangement des boucles de la chevelure pour nous permettre d'identifier les coins sur les exemplaires usés. Les flans de ce groupe, à l'exception des monnaies frappées avec le coin D8 qui fait la transition groupe II – groupe III, sont beaucoup plus larges et la gravure a un relief moins prononcé que dans les séries précédentes.

¹⁴ L'apparition d'un deuxième exemplaire de mêmes coins dans cette trouvaille lève le doute émis par H. Ingvaldsen (U.P.K., cité en note 11, p. 86, note 304) sur l'authenticité de l'exemplaire 24a.

¹⁵ Le nombre d'exemplaires étant peu élevé, les calculs ont été effectués sur chacune des séries.

¹⁶ Sur les 83 exemplaires recensés, 51 font partie du groupe III.

Une constatation s'est imposée progressivement devant la difficulté à déterminer l'ordre de ce groupe¹⁷ en recherchant une usure progressive sur ces coins: ces trois magistrats ont frappé de manière simultanée ou de manière successive dans un laps de temps très court. Nous les avons classés par ordre alphabétique.

Les axes sont variables pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**, ils sont orientés ou très proches de 12h pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** et **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**.

Dans ce groupe, le poids moyen¹⁸ est de 14,75 g. Pour chacun des magistrats il est respectivement de 14,82 g. pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** (24 ex.), 14,59 g. pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ** (17 ex.) et 14,80 g. pour **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ** (23 ex.).

Le nombre de coins de revers est important et pourrait dans l'avenir être encore augmenté sans que l'homogénéité de ce groupe ne soit modifiée.

Pour **ΚΛΕΙΝΟΣ**, on compte 11 coins de revers liés de manière harmonieuse aux 6 coins de droit: D8-R23, D9-R24-R25, D10-R26-R27-R28-R29, D11-R30-R31, D12-R24-R25-R32, D13-R23-R33.

ΛΕΩΔΑΜΑΣ associe ses six coins de droit à dix coins de revers: D8-R34, D9-R35-R36, D10-R37-R38-R39, D11-R40, D12-R36-R38-R41-R42, D13-R43.

ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ possède douze coins de revers associés aux six coins de droits: D8-R44, D9-R45, D10-R46-R47, D11-R44-R47-R48-R49-R50-R51-R52-R53, D12-R45-R49, D13-R54-R55.

Les coins de droit (à l'exception de D11) sont utilisés de manière à peu près équivalente par les trois magistrats:

- D8 associe un revers pour chaque magistrat,
- D9 deux revers pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** et **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**, un pour **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**,
- D10 quatre revers pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** et trois pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**, deux pour **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**,
- D12 trois pour **ΚΛΕΙΝΟΣ**, quatre pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**, deux pour **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**,
- D13 deux revers pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** et **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**, un pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**.

Par contre D11 a été associé à un coin de revers pour **ΛΕΩΔΑΜΑΣ**, deux pour **ΚΛΕΙΝΟΣ** et huit pour **ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ**. Il y a donc à un moment donné suremploi de ce coin pour une raison difficile à déterminer, soit technique, soit parce que l'émission à ce moment là a été plus importante.

Le groupe IV

Deux magistrats forment ce groupe restreint, **ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ** et **ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ**. Un unique coin de droit, D14, est utilisé pour les deux et ils possèdent chacun un seul coin de revers. D14-R55 et D14-R56. La gravure est fruste, aussi bien pour le droit que pour les revers qui sont de la même main. Les flans sont plus épais et moins larges.

¹⁷ Nous avons eu les mêmes difficultés pour les deux séries du groupe II.

¹⁸ Le poids moyen a été calculé en excluant la monnaie n° 62b, cf. note 10.

Le poids moyen, calculé sur 8 exemplaires est de 14,79 g. Pour ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ il est de 14,90 g. (6 ex.) et pour ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ, il est de 14,50 g. (2 ex.).

Il est difficile de situer formellement ce petit groupe dans la chronologie relative, néanmoins certains indices peuvent nous orienter. Les exemplaires de la trouvaille sont en bon état,¹⁹ le droit est inspiré du coin D8, le crabe est petit, sans grand relief, on ne retrouve pas de revers ayant pu servir de modèle, l'ethnique se situe au dessus du crabe. L'axe des coins est à 12h pour les exemplaires que nous avons étudiés comme pour les monnaies issues de D8, et celles frappées par ΞΑΝΘΙΠΠΟΣ et ΚΛΕΙΝΟΣ. Ce groupe est donc proche du précédent et le suit dans la mesure où le coin modèle en fait partie, par contre il s'en différencie par le style, la position de l'ethnique et la forme du flan.

Cette trouvaille qui a augmenté de manière importante le nombre d'exemplaires connus nous a permis de mieux cerner ce monnayage, d'apprécier le volume respectif de chaque groupe et l'évolution du style tout au long de ces émissions. Par ailleurs de nouveaux magistrats sont apparus (ΤΙΜΟΞΕΝΟΣ, ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΣ et ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ), et surtout nous avons pu affirmer que le différent «massue» correspond à une émission à part entière.

Les émissions de Cos montrent un certain attachement à la technique du carré creux, puisque outre l'émission du premier groupe on retrouvera à nouveau des carrés creux lors d'émissions plus tardives (166–88). À partir du groupe II le carré creux est abandonné mais le grénetis carré est conservé.

Les diverses émissions qui se succèdent à partir de la refondation de Cos en 366 suivent l'étalon rhodien, c'est le cas pour les monnaies que nous étudions. Le poids moyen, tous groupes confondus, calculé avec les 115 exemplaires dont nous possédons les poids, est de 14,75 g.

Il faut remarquer que le premier groupe a les poids les plus faibles, tout particulièrement ΓΝΩΣΙΔΙΚΟΣ dont les exemplaires, même en bon état, sont parmi les plus légers. Le deuxième groupe a, en revanche, des poids plus élevés, alors que les deux autres se situent au dessus de la moyenne. Les 35 exemplaires que nous avons eu en main, tous en excellent état, le lot ayant vraisemblablement été trié, avaient un poids moyen de 15,03 g.

Au fur et à mesure que cette étude progressait, la division des émissions en quatre groupes s'est imposée. Dans le même temps, la présence dans chaque groupe (et sous-groupe) de trois magistrats (hormis le dernier groupe qui pourrait être incomplet) a fait germer l'idée que les émissions ont pu être confiées à trois magistrats. Ceux-ci ayant frappé soit successivement soit de manière conjointe. Cela expliquerait la difficulté à établir la chronologie relative dans certains groupes et ceci est conforté par les émissions simultanées du III^{ème} groupe.

¹⁹ Sur les trois exemplaires du magistrat ΤΕΛΕΣΑΝΔΡΟΣ deux sont corrodés mais l'exemplaire n° 69c est en parfait état.

La chronologie relative étant établie, nous allons essayer de préciser la chronologie absolue.

Le début du III^{ème} siècle fut riche en évènements²⁰. Après le partage des dia- doques, Cos fait partie de l'empire lagide, Ptolémée I^{er} y séjourna en 309–308, et son fils y naquit, le futur Ptolémée II. A partir de 306, Cos fut sous domination Antigonide jusqu'en 286 lorsque Démétrius Poliorcétès fut battu par Ptolémée I^{er}. Ce fut le début d'une aire de prospérité pour Cos qui avait vraisemblablement un statut d'autonomie. La domination ptolémaïque cessa après la défaite de Ptolémée Philadelphe, battu par Antigone Gonatas (c. 258). Pour la période comprise entre cette date et 242 nous avons peu de renseignements. Par contre, à partir de 242, date de la reconnaissance internationale de l'Asclépieion comme sanctuaire panhellénique, Cos est à nouveau proche de Ptolémée Evergète.

Ces monnaies sont datées par B.V. Head²¹ de 300–190 et par H. Ingvaldsen de 285–210. R. Ashton,²² compte tenu de l'état des exemplaires les plus récents (groupes III et IV) les situe peu avant l'enfouissement de la trouvaille en 250.

L'usure des monnaies du groupe I est assez marquée, le groupe II présente une usure discrète alors que les monnaies des deux derniers groupes sont, dans leur grande majorité, en parfait état. Les monnaies du groupe I ont donc circulé plus longtemps et il y a peut-être eu une interruption de quelques années entre les émissions du groupe I et celles des trois autres groupes qui se succèdent rapidement.

Nous pensons donc que l'on pourrait situer le début de la frappe en 285 et tenir compte des conclusions de R. Ashton pour dater de peu avant 250 la fin de ces émissions. Ces monnaies ont donc vraisemblablement été frappées pendant la période ptolémaïque entre 285 et 258.

Cette trouvaille a donc fait progresser nos connaissances sur ces émissions mais a soulevé de nouvelles hypothèses qui devront être infirmées ou confirmées par de nouvelles trouvailles.

Dr Pierre Requier
31 Avenue Sainte Victoire
F-13100 Aix en Provence

²⁰ Pour l'histoire de Cos:

– K. Höghammar, *Sculpture and Society, A study of the connection between the free-standing sculpture and society on Kos in the Hellenistic and Augustan periods* (Uppsala 1993).

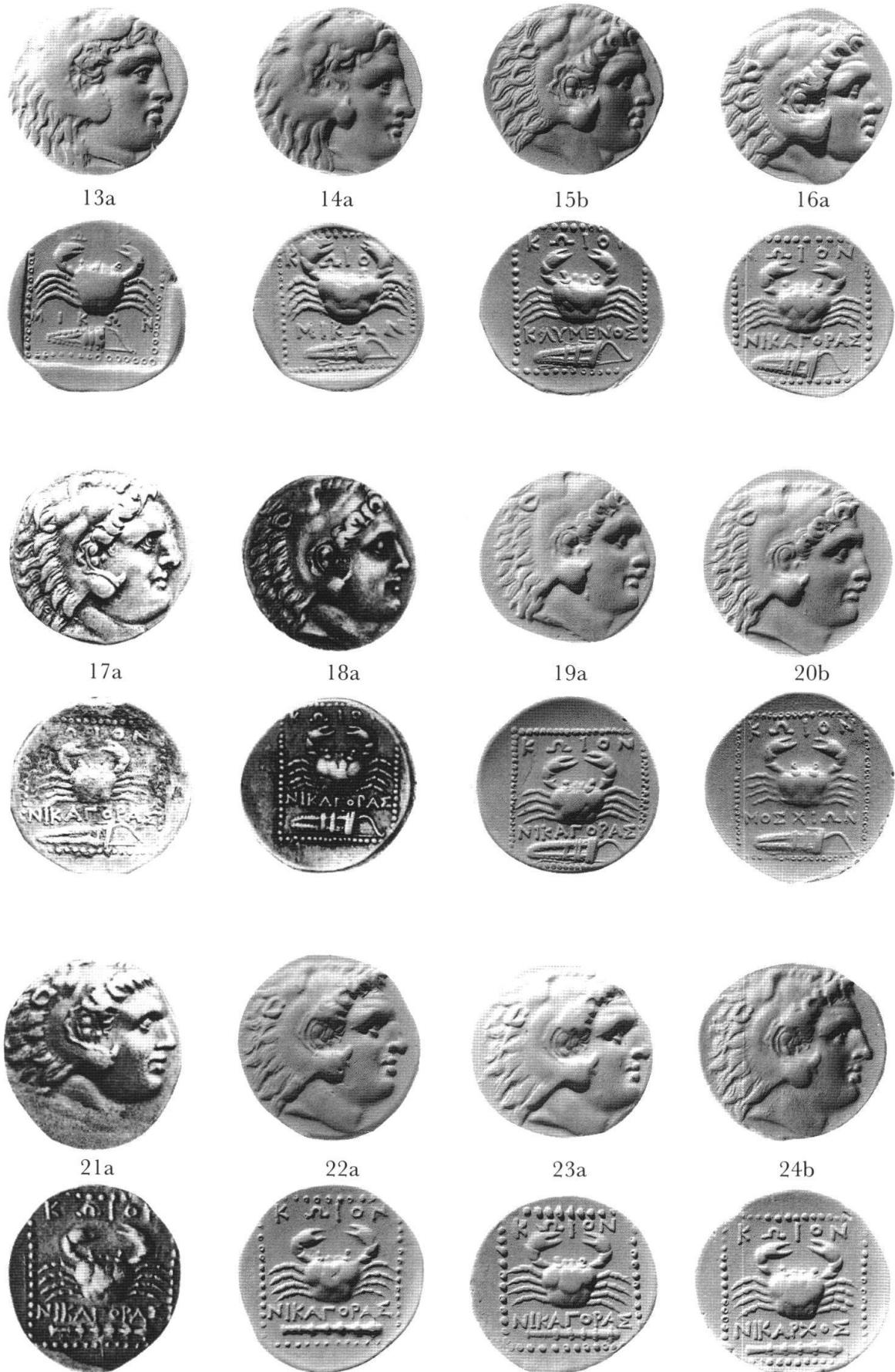
– S. Shervin-White, *Ancient Cos, An historical study from the Dorian settlement to the Imperial period* (Göttingen 1978).

²¹ B.V. Head, HN², p. 633.

²² R. H. J. Ashton, RN 1988, pp. 75–90.



Pierre Requier, Tétradrachmes hellénistiques de Cos



Pierre Requier, Tétradrachmes hellénistiques de Cos



25a



26a



27a



28b



29a



30b



31a



32b



33a



34a



35a



36a



Pierre Requier; Tétradrachmes hellénistiques de Cos



Pierre Requier, Tétradrachmes hellénistiques de Cos



49a



50a



51a



52b



53a



54a



55a



56b



57a



58a



59a



60a



Pierre Requier, Tétradrachmes hellénistiques de Cos



61a



62a



63b



64a



65a



66b



67a



68b



69b



